

Conditions générales :

L'objet du contrat est de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties, signataires du registre concernant ce présent contrat, en vue de :

- soutenir l'exploitation des producteurs
- fournir des paniers de saison et de qualité dans le respect du texte et de l'esprit de la charte des AMAP

Cet engagement réciproque se traduit comme suit :

Le (la) producteur(trice) s'engage à :		L'adhérent(e) s'engage à :
<ul style="list-style-type: none"> • mettre tout en œuvre pour approvisionner régulièrement l'adhérent(e) grâce à sa propre production • informer l'adhérent(e) de la vie de l'exploitation • faire preuve de transparence sur ses modes de production 		<ul style="list-style-type: none"> • venir chercher les produits commandés à chaque distribution, ou le cas échéant à les faire récupérer par une personne de son choix. Toute commande non récupérée sera perdue • partager les risques et les bénéfices avec le (la) producteur(trice)

La résiliation du contrat de la part de l'adhérent(e) implique l'obligation pour ce dernier de trouver un remplaçant pour la fin du contrat en cours, selon des modalités financières fixées entre eux.

Le règlement, de préférence par chèque à l'ordre du producteur, est à remettre, dans sa totalité, à l'AMAP Cultures d'avenir lors de la signature du registre des contrats.

Date, lieu de livraison: le jeudi soir (férié compris), de 18h30 à 19h30, Ecole Charles Péguy de Yutz

Conditions particulières :

Producteur(trice) : LES LEGUMES DE SANDY, à Morgemoulin (55) – Sandy et Michel ROUYER

Mode de production : vergers sous les côteaux de Meuse, sans traitement, désherbage et fertilisation par les moutons d'un éleveur bio, taille en hiver, grande diversité car variétés mélangées, cueillette à la main de fruits bien mûrs, secouage des arbres uniquement en fin de récolte pour faire des jus, exploitation familiale à petite échelle, personnes passionnées perpétuant les habitudes sur 3 générations (soin, traitement, ramassage,...)

Offre : paniers de fruits réguliers composés de 2 fruits différents, selon leur disponibilité : **reine-claude, mirabelle, quetsche, prune, raisin, pomme de moisson**. Cagettes en contrats ponctuels de ces mêmes fruits pour grosse quantité. Cagettes en contrats ponctuels à partir d'octobre pour **noix, pommes et poires avec plusieurs variétés...**

Période - rythme : du 30 JUILLET au 24 SEPTEMBRE 2020 – hebdomadaire (soit 9 livraisons – 2 jokers)
du 30 JUILLET au 15 NOVEMBRE 2020 – ponctuel (dates à définir)

Prix du panier :

	Petit Panier Fruits à 5.00€	Grand Panier Fruits à 7.50€
Saison 30/07-24/09 (2 jokers possibles)	45.00€	67.50€

	Cagette 5kg
30/07/2020 – 15/11/2020	Prix et disponibilité selon type de fruit et maturité fruits à manger, à confitures, à congeler, à croquer...